
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2017- 127 du 27 fevrier 2017
portant nomination des membres du Conseil
d'Administration de l'Observatoire de l'Emploi et
de la Formation (OEF)

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des Offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- Vu** le décret n°2016-264 du 6 avril 2016 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure-type des ministères ;
- Vu** le décret n°2016-424 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Travail, de la Fonction Publique et des Affaires Sociales ;
- Vu** le décret n°2016-066 du 10 mars 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Observatoire de l'Emploi et de la Formation (OEF)
- Sur** proposition du Ministre du Travail, de la Fonction Publique et des Affaires Sociales ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du ..22..fevrier.....2017,

DECRETE :

Article 1^{er} : Les personnes ci-après désignées sont nommées membres du Conseil d'Administration de l'Observatoire de l'Emploi et de la Formation (OEF) en qualité de représentants respectifs des pouvoirs publics et du personnel :

- **Président :** Monsieur **ZANOUE Atadé Pierre**, Conseiller Technique au Travail, à l'Emploi et au Dialogue Social, représentant du Ministère en charge de l'Emploi.

▪ **Membres :**

- Madame **FAÏZOUN Elodie**, Directrice de la Promotion de l'Emploi, représentant du Ministère en charge de l'Emploi ;
- Monsieur **BIAOU Alexandre**, Directeur Général de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique, représentant du Ministère en charge du Développement ;
- Monsieur **CHAOU Séwènan Rodrigue**, Directeur Général du Budget, représentant du Ministère en charge des Finances ;
- Monsieur **ODOUNBOUROU Romuald**, Chef du Service Apprentissage, représentant du Ministère en charge de la Formation Professionnelle ;
- Monsieur **ZINSOU Zinsou Cosme**, représentant du Conseil National du Patronat du Bénin (CNPB) ;
- Monsieur **GLIKPA François**, représentant du personnel de l'Observatoire de l'Emploi et de la Formation (OEF).

Article 2 : Les membres du Conseil d'Administration sont nommés par décret pris en Conseil des Ministres sur proposition des Administrations ou Institutions qu'ils représentent pour un mandat de trois (3) ans, renouvelable une fois.

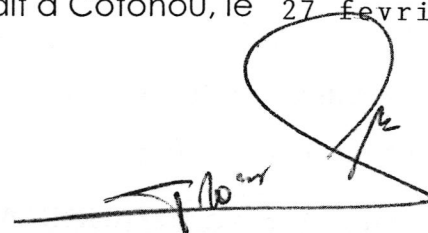
En cas de vacance de siège, par mutation, par démission ou par décès, l'autorité ayant proposé la nomination du membre à ce siège pourvoit à son remplacement, pour la durée du mandat restant à courir, dans un délai de trente (30) jours. L'autorité de tutelle constate par arrêté cette nomination.

Article 3 : Monsieur **ZANOU Atadé Pierre**, représentant le Ministre du Travail, de la Fonction Publique et des Affaires Sociales est nommé **Président du Conseil d'Administration** de l'Observatoire de l'Emploi et de la Formation (OEF) pour cette mandature.

Article 4 : Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de sa signature et sera publié au Journal Officiel.

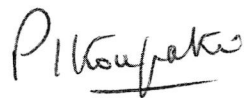
Fait à Cotonou, le 27 février 2017

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



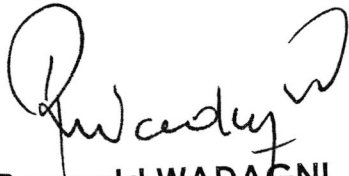
Patrice TALON

Le Ministre d'Etat, Secrétaire Général
de la Présidence de la République,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie et
des Finances,



Romuald WADAGNI

Le Ministre du Travail, de la Fonction
Publique et des Affaires Sociales,



Adidjatou MATHYS

Ampliations : PR : 6 – AN : 2 – CC : 2 – CS : 2 – CES : 2 – HAAC : 2 – MESGPR : 2 – MTFPAS : 2 – MEF : 2 – AUTRES MINISTRES : 18 – SGG : 4 –
INTERESSES : 7 – JORB : 1.